

RÈGLEMENT DU CLOVER CLUB – CONDITIONS GÉNÉRALES

Le programme

- Le **Clover Club** a été lancé en **janvier 2025**.
- La **première soirée Clover Club** est organisée le **3 octobre 2025**.
- Les **premiers membres éligibles** ont été identifiés entre **janvier et août 2025**.
- En rejoignant le Clover Club, les membres acceptent **intégralement et sans réserve** le présent règlement.

Les clovers, niveaux et progression

Chaque **Grand Jackpot** remporté vous attribue un **Clover** :

- **Vert** = 1^{er} Grand Jackpot
- **Rouge** = 2^e Grand Jackpot
- **Violet** = 3^e Grand Jackpot
- **Bleu** = 4^e Grand Jackpot > **Débloque le Grand Prix Clover**

Lorsqu'un membre collectionne **les quatre Clovers**, il remporte le **Grand Prix Clover**. Après l'obtention du Grand Prix, le compteur de Clovers est **automatiquement réinitialisé à zéro**, et le membre n'est plus éligible au programme pendant **12 mois** à partir de la date d'attribution du Grand Prix.

Interdiction formelle d'échanger, vendre ou transférer les Clovers.

Éligibilité

Le Clover Club est **exclusivement réservé** aux personnes :

- Âgées de **21 ans ou plus**,
- Inscrites en tant que **membres** du Grand Casino Brussels VIAGE,
- Titulaires d'une **carte d'identité valide**,
- **Ayant remporté au moins un Grand Jackpot sur une machine Clover Link depuis janvier 2025** (montant minimum : 16 000 €).

Les personnes **exclues par le Grand Casino Brussels VIAGE ou la Commission des Jeux** au moment de l'éligibilité ou de la proclamation ne peuvent pas participer.

Durée de l'adhésion

- Le programme Clover Club a officiellement débuté le **1^{er} janvier 2025**.
- L'adhésion est valable **jusqu'à l'obtention des 4 Clovers et du Grand Prix**.
- Après avoir remporté le Grand Prix, le membre peut **réintégrer le programme après 12 mois**, à condition de remporter un nouveau Grand Jackpot.
- Le compteur de Clovers est **réinitialisé à zéro** après l'obtention du Grand Prix.

Surclassement dans le programme de fidélité

Chaque **Grand Jackpot** vous fait **monter d'un niveau** dans le programme de fidélité VIAGE pour une durée de **4 mois** :

- **Bronze > Argent**
- **Argent > Or**
- **Or > Diamant**
- **Diamant > Avantages exclusifs + accompagnement personnalisé** par notre équipe

Récompenses et avantages

- Les avantages et récompenses **ne peuvent être échangés ou convertis en argent**.
- Les membres du Clover Club bénéficient d'**avantages exclusifs**, notamment :
 - **Invitations personnelles** et non transférables aux soirées Clover Club
 - **Gagner des accès privilégiés** à des spectacles et événements au THE VIAGE, ainsi qu'à des expériences uniques au CHILL, GRILL et Rooftop.

Les avantages et surprises sont annoncés lors des soirées exclusives.

Clover Club Nights – Soirées exclusives

- Les **soirées Clover Club** sont organisées **trois fois par an**.
- Les invitations sont envoyées **personnellement** (en main propre ou par e-mail).
- Les **lauréats du Grand Prix** sont annoncés lors de ces événements.
- En cas d'absence à une soirée, les avantages (comme la mise à jour du programme de fidélité) sont **automatiquement attribués**, et le membre peut contacter le personnel pour la remise du Grand Prix, le cas échéant.

Fraude et exclusion

Tout **abus, fraude, tromperie ou tentative de manipulation** entraînera une **exclusion définitive** du VIAGE Clover Club. Le Grand Casino Brussels VIAGE se réserve le droit d'étendre cette exclusion aux membres de la famille ou personnes résidant à la même adresse, pour ce programme ou pour de futures initiatives.

Communication, droit à l'image et protection des données

- Les participants acceptent de recevoir des **communications commerciales** du Grand Casino Brussels VIAGE.
- Les gagnants autorisent le Grand Casino Brussels VIAGE à utiliser leur **nom et photographie** à des fins promotionnelles liées au VIAGE Clover Club.
- Le Grand Casino Brussels VIAGE est le **seul destinataire** des données personnelles des participants.

Force majeure et loi applicable

- Le Grand Casino Brussels VIAGE ne peut être tenu responsable en cas de **force majeure** ou de circonstances indépendantes de sa volonté, l'obligeant à **écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler** le VIAGE Clover Club.
- Toutes les décisions du Grand Casino Brussels VIAGE concernant l'éligibilité, les irrégularités ou les litiges sont **définitives et irrévocables**.
- Ce règlement est soumis au **droit belge**, et tout litige relève de la **compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles**.